



L'ELECTRICITE :

Selon le Syndicat Mixte d'Énergie des Bouches-du-Rhône (SMED13) la distribution de l'électricité est devenue un service public de compétence communale en 1906.

Juillet 1905 : cinq lampes d'éclairage public sont installées au Rove

1909 : une lampe est installée à la mairie et une dans chacune des quatre écoles de la commune

Les calanques ont été électrifiées juste avant la seconde guerre mondiale. Niolon aussi ? L'électrification à grande échelle s'est intensifiée dans le département dans les années 1920.

En tout cas l'électricité était présente en 1956.

Domage toutefois que le réseau n'ait pas été enterré, tous ces poteaux sont vraiment moches dans un si beau paysage !

→→ Colette Forini : je suis née en 1953 et il y avait l'électricité à la gare et au bar de la calanque et ailleurs je suppose...

→→ Bernard Martin : en 1955 il n'y avait pas l'électricité.

→→ Marc Bourrelly : j'ai toujours eu l'électricité ! (Marc y était dès 1957)



LE TELEPHONE :

Un téléphone est installé dans un bar du Rove en août 1900. En 1927, une ligne est installée à la mairie. En 1928, on souhaite la pose d'une cabine téléphonique à Niolon et à la Vesse. Et après ?

→→ Didier Farsy : je me souviens que quand j'étais petit (je n'étais pas grand...), dans les années 1960, mes parents recevaient leurs appels téléphoniques à la Pergola. On entendait crier Mado (Manzon) : « Farsy, téléphone ! »



A droite, une citerne

L'EAU COURANTE :

Au Rove, le manque d'eau était vraiment un gros problème. Les puits rendaient peu.

Depuis 1879, une branche du canal de Marseille passait à la limite nord du Rove, sous la chapelle Saint-Michel. Les troupeaux allaient y boire et les ménagères se hasardaient parfois à y faire un brin de lessive. Il semblerait qu'à partir de l'ouverture de la ligne de chemin de fer, en 1915, de l'eau ait été acheminée à Niolon par wagon-citerne (en tout cas au moins pour l'usage de la gare).

En février 1926, l'équipe municipale prend la décision d'un branchement sur le canal au lieu-dit Les Giraudets sur la commune des Pennes. En avril 1927, le comte Serge Barrigue de Montvalon consent à une servitude pour le passage d'une tranchée sur ses terrains. L'eau sera finalement captée aux Pielettes et acheminée par une machine élévatoire. Et, en juillet 1928, c'est l'inauguration de la fontaine publique au Rove. Nombreuses pannes au fil des ans, jusqu'à une solution définitive en 1966.

Beaucoup de maisons avaient alors des citernes qui récupéraient l'eau de pluie.

L'adduction d'eau dans les calanques a été votée en 1957, mais n'aurait été réalisée à Niolon que vers 1965-1966 (en même temps que la construction de la nouvelle route et du château d'eau).

→→ **Bernard Martin** : en 1955 il n'y avait pas l'eau courante. Citernes privées ou publique, comme celle en face de l'Ancre. Des gens allaient aussi chercher de l'eau potable au « Puits des chèvres » où il y avait une source, juste en-dessous de l'embranchement de La Vesse. Guido, un chevrier italien, habitait à proximité une jolie maison de pierres dans ce vallon.

→→ **Fabrice Fontanelli** : En 1962 il y avait une citerne en face de L'Ancre et on allait chercher l'eau avec des seaux. Ce sont les pompiers qui remplissaient la citerne. L'eau de la ville est arrivée à la fin des années 60, voire 70.

→→ **Marc Bourrelly** : je pense que l'eau courante est arrivée entre 1975 et 1978.



LES ORDURES MENAGERES ET AUTRES :

En août 1952, les premières poubelles furent installées à Niolon et la Vesse.

Plus de 70 ans plus tard, Niolon est toujours sale, surtout l'été, à cause des nombreux visiteurs et groupes de jeunes, mais pas que...

La collecte des ordures ménagères est effectuée trois fois par semaine hors saison estivale et quotidiennement (sauf samedi et dimanche) l'été.



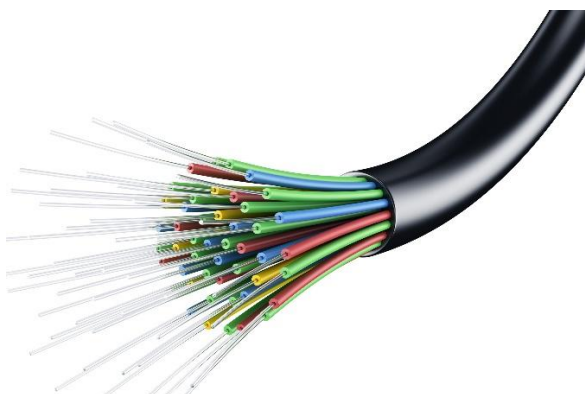
LES EAUX USEES, LE TOUT A L'EGOUT :

Dans les anciens temps, les eaux usées partaient dans les eaux du port ou sur la côte.
En 1982 le tout à l'égout était déjà là. Depuis quand ?

→→ **Didier Farsy** : dans les années 60, les eaux de vaisselle de l'UCPA se versaient près de leur quai (qui n'était pas aussi grand) et cela faisait énormément de bulles. Nous étions tous habitués et, comme nous n'avions pas de douche à la maison, nous profitions de ce phénomène pour nous laver (je plaisante, bien sûr). Il y avait à cette époque énormément de muges qui patrouillaient dans la calanque, beaucoup d'oursins, d'arapèdes, de favouilles et dormeuses et des pans entiers de moules. Aujourd'hui, on a le tout-à-l'égout mais il semble que la nature souffre bien plus qu'avant.

A partir de mars 2019 des travaux d'assainissement ont été réalisés à Niolon, visant à supprimer la station d'épuration de la calanque et à raccorder les effluents des calanques de La Vesse et de Niolon au réseau d'assainissement du Rove. Ces travaux ont également permis l'enfouissement de fourreaux pour le raccordement de la fibre optique aux calanques concernées.

https://plui.ampmetropole.fr/assets/documents/PLUi_CT1_S13_ResEauUse_14_Annexe14_Le%20Rove_V3.pdf



LA FIBRE OPTIQUE :

Elle a été installée durant les derniers travaux d'assainissement et mise en route juste avant l'été 2020. Vu comme l'installation a été faite en certains endroits près de la route, je ne sais pas comment cela peut fonctionner correctement ! Mais, bon, personne n'a l'air de se plaindre...



LES TERRAINS DE BOULES :

Il y avait plusieurs jeux de boules :

- devant la Canne Bambou avant la création de la nouvelle entrée de l'UCPA
- en bas tout au bout du chemin de la Pergola, sous les Bourrelly, dans les années 60, avant qu'il n'y ait la maison construite par Aubert (confirmé par Guy Caillol, Marc Bourrelly, Didier Farsy)
- à la Pergola même, sur la terrasse
- sous la ligne de chemin de fer, au-dessus des falaises, là où il se trouve toujours actuellement. Mais depuis quelle année ?



Concours de boules, 21/08/2022

Pour la petite histoire, les boules farcies étant interdites, les filles Lantéri m'empêchent de jouer ! Allez comprendre... (ou alors est-ce parce que je suis trop bon ?)

TRAVAUX, REALISATIONS ET AMENAGEMENTS DANS LA COMMUNE DU ROVE :

Voir : <https://www.lerove.fr/ma-mairie/travaux-realizations-et-amenagement/>

→ Pourquoi la gestion des problèmes à Niolon est-elle si difficile (à mon point de vue) ?

Niolon fait partie de la commune du Rove, assez éloignée. Mais :

- le port (y compris les quais, les enrochements et l'îlette) est géré par le conseil Départemental.
- la propreté et le service de ramassage des ordures dépend de la Métropole (qui ne veut pas trop empiéter sur le port, d'où la saleté l'été)
- la route départementale doit être entretenue par la Métropole (qui devrait mieux aménager les parkings)
- certaines rues sont municipales ou privées, ce n'est pas très clair !
- la gare et ses abords dépendent de la SNCF
- de plus, il y a des obligations et interdictions dues à l'appartenance des terrains alentours (dont l'UCPA) au Conservatoire du Littoral
- enfin, les eaux alentour font parties du parc marin de la Côte Bleue !

Et je dois en oublier... Allez donc vous dépatouiller dans tout ça ! C'est compliqué d'avoir les bonnes personnes pour régler un problème, on est constamment renvoyé d'une administration à l'autre !

Bien sûr, il y a le Comité des calanquais niolonnais, mais il ne peut pas tout faire !



Le port en 1984, avec l'Atlantide, le bateau de Jules